

# Les joyeux aînés thérésiens - G016

37, rue Turgeon, Ville Sainte-Thérèse -Québec J7E 3H2

[clubstetherese@fadoqlaurentides.org](mailto:clubstetherese@fadoqlaurentides.org)

Tél. 450 434-1440, poste 2551



Validé par CA le 2 juin 2025 à soumettre à l'AG de 2026

## PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle  
tenue le 13 mai 2025 à la Maison du citoyen

### 1 Lecture de l'avis de convocation, constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Réal Marcotte, président du club, constate que le quorum et l'avis de convocation respectent les règlements du Club. Il déclare la réunion ouverte et légalement constituée. Il est 16 h 35.

### 2 Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Robert Grégoire, appuyé par Aline Smith, propose de nommer Réal Marcotte à la présidence de l'assemblée générale annuelle. **Adoptée à l'unanimité**

Lorraine Dufour, appuyée par Ginette Désormeaux, propose de nommer Chantal Pilon au secrétariat de l'assemblée générale annuelle. **Adoptée à l'unanimité**

### 3 Présentation des invités et des membres de l'actuel conseil d'administration du club

Le président présente les invitées : M<sup>me</sup> Gaétane Grenier, présidente du Regroupement des Laurentides et M<sup>me</sup> Élisabeth Meunier, représentante du Regroupement de la région des Laurentides pour le secteur 1.

Il nomme ensuite les membres actuels du conseil d'administration du club : Réal Marcotte, président; Claire Bonenfant, vice-présidente; Robert Grégoire, trésorier; Chantal Pilon, secrétaire; Jocelyne Héon, administratrice, responsable de la vente des billets; et Josée Huot, administratrice et responsable des cartes de membres. Il annonce finalement que la candidature de Denise Leblanc, actuellement responsable du bingo, sera présentée au moment de l'élection au point 12.

### 4 Mot de bienvenue de la présidence et adoption de l'ordre du jour

Le président remercie les membres de leur présence. Il précise que l'ordre du jour ainsi que les documents pertinents pour l'assemblée ont été publiés sur le site web du club, et que des liens étaient offerts dans les infolettres du Club vers ces documents. Il ajoute que les documents en format papier pouvaient être consultés tous les mardis matin au bureau de courtoisie.

Ginette Désormeaux, appuyée par Gisèle Dubuc, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. **Adoptée à l'unanimité**

**5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2024**

Manon Narbonne, appuyée par Aline Smith, propose d'adopter le procès-verbal du 30 avril 2024.

**Adoptée à l'unanimité**

**6 Rapport de la présidence et remerciements à nos grands partenaires : Intact et Beneva**

Réal Marcotte fait la lecture de son rapport annuel, et remercie nos grands partenaires : Intact Assurance et Beneva.

Pauline Charron, appuyée par Jean-Louis Beaudoin, propose de recevoir le rapport de la présidence.

**Adoptée à l'unanimité**

**7 Rapports des divers comités : informatique et comité de surveillance des finances**

En l'absence de Renaud Graveline, Chantal Pilon fait la lecture du rapport du comité informatique.

Lorraine Dufour, appuyée par Pauline Drapeau, propose de recevoir le rapport du comité informatique.

**Adoptée à l'unanimité**

Robert Grégoire fait ensuite la lecture du rapport du comité de surveillance des finances qui valide les pratiques comptables du Club.

Aline Smith, appuyée par Alain Landry, propose de recevoir le rapport du comité de surveillance des finances.

**Adoptée à l'unanimité**

**8 Dépôt du rapport financier de 2024-2025 (et questions sur l'état des finances)**

Robert Grégoire présente le bilan financier annuel 2024-2025 et le rapport du trésorier. Il explique que le bilan pouvait être consulté en ligne. Il précise que le conseil d'administration reçoit les bilans mensuels tout au long de l'année, que le bilan annuel a été adopté par le CA le 14 avril 2025, et que les pratiques comptables ont été validées par le comité de surveillance des finances dont on vient de lire le rapport.

Robert Grégoire précise que l'on constate un profit d'environ 5 577 \$ pour 2024-2025, attribuable à plusieurs facteurs :

- La portion des cotisations qui revient au club (12 \$);
- Quelques subventions, dont celle de Beneva et d'Intact Assurance;
- Les activités payantes, dont le yoga sur chaise et la danse en ligne ;
- Les cours d'informatique et plus spécifiquement l'atelier sur la sécurité informatique qui semble avoir créé un engouement.
- La bonne gestion des fonds du Club par le conseil d'administration.
- Le fait qu'environ 900 \$ ont été transférés dans le compte courant du club en raison de la fermeture du compte « Voyage » ;

Robert Grégoire explique que le club n'organise plus de voyages, mais tente d'orienter les membres vers d'autres organisations qui peuvent répondre à ce besoin.

Il termine sa présentation en précisant que seuls les événements spéciaux peuvent parfois entraîner des déficits, mais que c'est la volonté du conseil d'administration de maintenir des prix abordables pour les membres, et il remercie ceux-ci de leur fidélité.

Jean-Louis Beaudoin, appuyé par Denise Leroux, propose de recevoir le bilan financier et le rapport du trésorier.

**Adoptée à l'unanimité**

## **9 Nomination du comité de surveillance des finances pour la prochaine année**

Gisèle Dubuc, appuyée par Réal Marcotte, propose de nommer **Denise Leroux** au comité de surveillance des finances pour l'exercice 2025-2026. Claire Bonenfant, appuyée par Robert Grégoire, propose de nommer **Johanne Labrie**. Claire Bonenfant, appuyée par Manon Narbonne, propose de nommer **Alain Cadieux**.

Les candidats acceptent et il n'y a pas d'autres candidatures. Ces trois personnes sont élues par acclamation.

## **10 Ratification des nouveaux règlements généraux**

Réal Marcotte explique qu'une refonte des règlements généraux a été adoptée le 14 avril 2025 par le conseil d'administration du club afin d'actualiser le texte qui n'avait pas été revu en profondeur depuis 2015. Il fallait, entre autres, prendre en considération les nouvelles catégories de membres.

Le nouveau texte n'implique pas de modifications majeures concernant le fonctionnement du club, mais il élimine des incohérences, apporte des précisions et respecte les nouvelles règles de rédaction épiciène (c'est-à-dire une rédaction qui englobe le féminin de manière plus explicite).

Louise Bremer Williams, appuyée par Normand Cyr, propose d'entériner la résolution du conseil d'administration du 14 avril 2025 à l'effet d'adopter la nouvelle version des règlements généraux du Club.

**Adoptée à l'unanimité**

## **11 Période de question**

À la suite d'une suggestion de Gaétane Grenier, Chantal Pilon explique les circonstances dans lesquelles le club peut émettre une carte « affinité ». On répond ensuite à quelques questions à ce sujet.

## **12 Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection**

Diane Duchesne, appuyée par Pauline Drapeau, propose de nommer Gaétane Grenier à la présidence d'élection, et Élisabeth Meunier au secrétariat de l'élection.

**Adoptée à l'unanimité**

### 13 Remerciements à un administrateur quittant sa fonction

On explique que Maureen Pagé (absente à l'assemblée) ne sollicite pas de nouveau mandat. Réal Marcotte souligne son engagement au conseil d'administration et la remercie.

### 14 Candidature

M<sup>me</sup> Gaétane Grenier explique que le mandat de deux ans des membres du CA ayant été élus une année paire se poursuit en 2025-2026. L'élection actuelle concerne donc trois postes qui ont été pourvus au printemps 2023.

De plus, une nomination effectuée à l'automne 2024 par le conseil d'administration doit être entérinée. Cette nomination faisait suite au départ d'une administratrice en raison de problèmes de santé.

#### 14.1 Lecture et validation des candidatures

La présidente d'élection prend connaissance des formulaires de candidature et en valide la recevabilité. Elle en fait la lecture :

La candidature de **Réal Marcotte** est proposée par Aline Smith qui est appuyée par Guy Morais.

La candidature de **Josée Huot** est proposée par Rita Girard qui est appuyée par Pauline Ouimet-Charron. (Josée a intégré le CA en octobre afin de pourvoir le poste laissé vacant par Louise Laramée dont le mandat se terminait en 2025.)

La candidature de **Denise Leblanc** est proposée par Rolande Lachapelle qui est appuyée par Lise Ouellette.

Chantal Pilon rappelle que l'appel de candidatures a été effectué en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée, et que les formulaires de candidature devaient être déposés au plus tard le 6 mai à midi.

**Claire Bonenfant** a été nommée par le conseil d'administration en remplacement de Carole Paiement dont le mandat se termine en 2026. Claire Bonenfant poursuit donc ce mandat jusqu'à son terme l'an prochain. Claire Bonenfant a néanmoins déposé le bulletin de candidature réglementaire pour permettre à l'assemblée d'entériner la nomination du CA. Sa candidature est proposée par Danielle Roy Viau qui est appuyée par Vincent Viau.

### 15 Divulgence des résultats

Comme le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à pourvoir. Réal Marcotte, Josée Huot et Denise Leblanc sont élus par acclamation. Aucune objection n'est formulée quant à la nomination de Claire Bonenfant qui est donc entérinée.

## 16 Suspension de l'assemblée générale annuelle

Les membres du CA se retirent quelques minutes en compagnie de la présidente et de la secrétaire d'élection. Ils tiennent la première assemblée du conseil d'administration du club afin de désigner les officiers et de signer l'engagement d'honneur.

## 17 Reprise de l'assemblée générale annuelle

La séance reprend, et Gaétane Grenier présente les membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026. Elle invite les administrateurs à se lever, à décliner leur nom, puis elle lit, en leur nom, le serment d'honneur auquel ils s'engagent.

À la présidence : Réal Marcotte

À la vice-présidente : Claire Bonenfant

À la trésorerie : Robert Grégoire

Au secrétariat : Chantal Pilon

Administratrice : Jocelyne Héon, responsable de vente des billets

Administratrice : Josée Huot, responsable des cartes de membre

Administratrice : Denise Leblanc

## 18 Mot du président élu

Réal Marcotte remercie chaleureusement les membres présents pour la confiance témoignée et pour leur participation à l'assemblée générale. Il remercie également les bénévoles qui ont rendu possible le succès des activités du club tout au long de l'année. Il explique que les membres peuvent venir le rencontrer les jeudis et les vendredis matin, à partir de 9 h à la Maison du citoyen. Il ajoute que le bureau est ouvert les mardis matin où on peut toujours rencontrer un membre du CA. Il invite finalement les membres à partager le souper.

## 19 Mot de la représentante de la FADOQ – Région des Laurentides

Gaétane Grenier salue le dynamisme du Club et remercie les membres de leur accueil chaleureux.

## 20 Levée de l'assemblée générale annuelle

Réal Marcotte, appuyé par Claire Bonenfant, propose de lever la séance. Il est 17 h 42.

**Adoptée à l'unanimité.**

\_\_\_\_\_  
Réal Marcotte, président

\_\_\_\_\_  
Chantal Pilon, secrétaire

Approuvé le \_\_\_\_\_